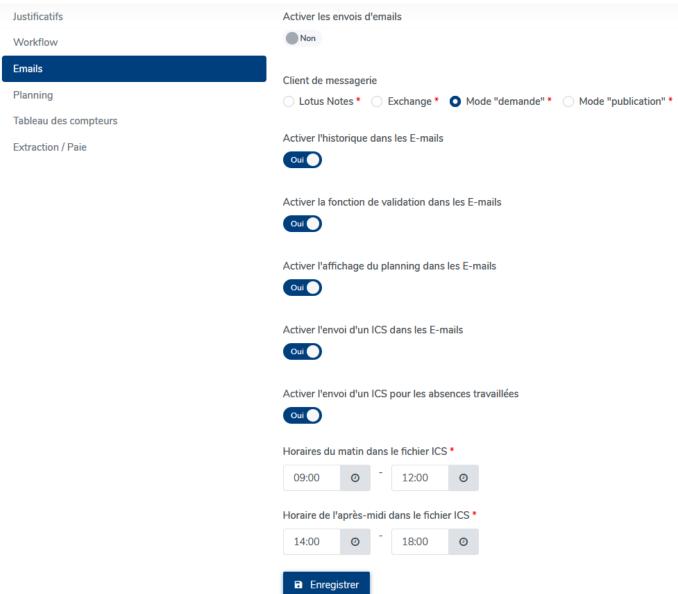
Comment activer et paramétrer l'envoi des E-mails ?

Dans le module Absences, il est possible de configurer certains éléments relatifs aux mails expédiés depuis oHRis concernant les demandes d'absences.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Absences > Paramètres, rubrique Emails**



Activer l'envoi: permet d'activer ou non l'envoi des mails depuis l'application du module Absences. Il s'agit des mails liés aux demandes d'absence, qui permettent pour certains d'informer les collaborateurs qu'une action est attendue de leur part et pour d'autres, de mettre à jour les calendriers de messageries des collaborateurs.

Client de messagerie : Pour assurer la bonne prise en compte des évènements de calendrier expédiés par le module Absences, sélectionnez ici "Mode Demande" si votre client de messagerie est par exemple, Thunderbird, Outlook, Zimbra, etc.

Mode Demande : l'évènement apparaît comme un RDV calendrier à accepter ou refuser Mode Publication : l'événement apparaît comme une pièce jointe dans le mail **Activer l'historique** : permet d'inclure ou non l'historique de la demande d'absence dans les e-mails de workflow suivant :

- * l'accusé de demande d'absence envoyé à l'utilisateur,
- * la demande de validation d'absence envoyée au valideur,
- * le mail de refus d'absence envoyé à l'utilisateur.

Activer la fonction de validation :permet d'inclure/exclure les boutons de validation et de refus de demande directement dans les e-mails de demande de validation envoyés au valideur. (Comment valider ou refuser une absence ?)

Activer l'affichage du planning : permet d'afficher ou non le planning mensuel du service du collaborateur dans l'e-mail de demande de validation envoyé au valideur.

Activer l'envoi d'un ICS: permet d'intégrer ou non un évènement de calendrier dans les e-mails lorsqu'une demande d'absence est validée/modifiée/supprimée. L'activation de ce paramètre permet que les absences du collaborateur soient affichées dans son calendrier de messagerie (Thunderbird, Outlook, Zimbra, etc...)

Il est possible de choisir de ne pas envoyer d'ICS pour les absences travaillées.

Si l'envoi des évènements de calendrier est activé, il est possible ici de déterminer, pour chaque demi-journée, l'heure de début et l'heure de fin de l'évènement d'absence.

Cliquez sur **Enregistrer** en bas de page.

En complément, ce lien vous accompagne sur la gestion de l'évènement de calendrier .ics

From:

https://documentation.ohris.info/ - Documentation oHRis

Permanent link:

https://documentation.ohris.info/doku.php/param_conges:activee_et_parametrer_les_emails

Last update: 2025/08/14 08:38

